

Maison du Cèdre, Jouxens-Mézery, 2021



ATELIER NOU SA - RUE DE LA GARE 9, 1009 PULLY - VD

1 / DESCRIPTION SUCCINCTE.

Densification d'une parcelle déjà bâtie dans un cadre paysager de grande qualité. Maison construite sous un cèdre centenaire pour un couple âgé ou une personne handicapée, majoritairement à main d'homme, en ossature bois, sur vis de fondation Krinner pour ne pas endommager les racines de l'arbre.

2 / SITUATION INITIALE

Propriété située en limite sud du territoire de Jouxens-Mézery, sur une portion très privilégiée qui profite de l'arborisation exceptionnelle d'un grand parc morcelé à la fin du siècle passé. La parcelle, richement arborisée, est orientée nord-sud et joint au nord et à l'ouest des plantations des parcelles voisines. Un cèdre typique de ce territoire et un pin méditerranéen occupent la partie sud du site, participant de manière prépondérante au caractère de la propriété. Dans les années 60 une villa a été bâtie sur la partie nord de la parcelle, implantée de manière très sensible et précise.

3 / IDEE DE DEPART.

Afin de ne pas se trouver dans l'obligation de devoir quitter leur propriété avec l'âge, les maîtres de l'ouvrage souhaitent réaliser un nouveau logement pour leurs vieux jours, la maison existante n'étant pas conçue pour des personnes à mobilité réduite. La parcelle présentant un solde constructible important, trois options ont été envisagées : une démolition-reconstruction, une extension ou une nouvelle construction indépendante. La première option a été immédiatement abandonnée, d'une part pour des raisons de durabilité et d'économie de moyen, la maison étant de surcroît en parfait état, d'autre part parce qu'une démolition-reconstruction serait fortement dommageable pour le site, avec une nouvelle implantation très préjudiciable, la maison existante, idéalement placée, dérogeant fortement au règlement des constructions. Pour les mêmes raisons, pour des questions de voisinage futur et compte tenu de la typologie de la maison existante, une extension offrait peu d'intérêt et de qualité. La seule option crédible était donc une nouvelle construction, à l'entrée de la parcelle, côté sud, avec pour contrainte la présence, au centre du seul emplacement légalement envisageable, d'un cèdre centenaire et d'un pin. D'emblée il a été décidé, d'un commun accord entre maître de l'ouvrage et architecte, de conserver le cèdre et le pin. Le nouveau projet devait donc s'implanter sous ces arbres, son emprise et son mode de mise en oeuvre serait fonction de leur bien-être.

4 / CONCEPTION

La nouvelle construction se situe à l'entrée de la parcelle. Ses façades sud et est sont longées par l'accès à la maison existante, sa façade nord s'oriente sur celle-ci. Sa façade ouest s'ouvre sur la parcelle voisine et un bosquet très dense. Un patio central est dimensionné en fonction de l'espace vital du Cèdre alors que la périphérie du plan tire parti de tous les gains possibles de distances aux limites et entre constructions pour façades biaisées afin d'optimiser un règlement des constructions contraignant et conservateur, défendu par une Municipalité frieuse... En coupe le projet, sur pilotis, suit la pente naturelle du terrain pour éviter tout terrassement alors que la toiture se glisse sous la couronne de l'arbre pour éviter d'endommager ses branches. En fonction de ces contraintes le plan se résume à deux grands plateaux situés de part et d'autre du patio, côté est et ouest, reliés par deux rampes côté sud et nord de celui-ci. Le plateau ouest accueille les espaces jours, le plateau est les chambres, qui s'ouvrent sur le patio pour garantir leur intimité et leur tranquillité, les sanitaires, un local technique et un local de rangement. Côté sud la rampe reçoit le hall d'entrée et des rangements alors que la rampe nord se résume à une étroite passerelle qui donne accès à la chambre principale. Si le patio est la façade ouest sont presque entièrement vitrés, les autres façades extérieures sont conçues comme des membranes translucides ou très faiblement ajourées.

5 / REALISATION

Compte tenu de la spécificité du projet, le charpentier a été impliqué très tôt dans le processus de conception afin de vérifier la faisabilité constructive et les choix spatiaux liés aux problèmes posés par le Cèdre, principalement la formalisation de la toiture et les fondations. Dans un premier temps, les planchers étaient suspendus à une coque en bois portée par 4 appuis, dont la pente et la forme s'adaptait aux branches de l'arbre. Suite au refus des autorités malgré les dérogations prévues par le règlement des constructions, la toiture a été entièrement repensée, avec des pentes réglementaires mais des avant-toits surdimensionnés pour définir le territoire et l'emprise spatiale de la nouvelle construction et irriguer le cèdre par l'écoulement libre des eaux de pluie sur tout son pourtour. Le choix des fondations s'est finalement porté sur des vis Krinner, qui permettaient en démultipliant les points porteurs de les positionner en fonction des racines (relevées par un arboriste) et d'éviter le béton, toxique pour l'arbre. Toutes les décisions constructives ont été fonction du bien être du Cèdre, que ce soit la quasi absence de terrassement et de machines de chantier, l'ossature bois et les panneaux polycarbonate translucides vissés directement de part et d'autre de celle-ci pour des questions de poids, jusqu'au choix de la couleur claire des tuiles Eternit naturelles et la position des capteurs solaires pour ne pas créer de surchauffe sous la couronne de l'arbre.

6 / PARTICULARITES

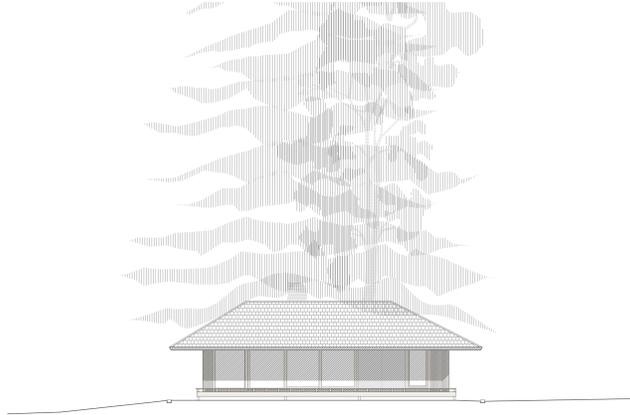
Bien que s'agissant d'une construction neuve, le projet a d'emblée été conçu comme une pièce venant compléter un site de très grande qualité, dans un jeu de dialogue et de contrepoint constant avec le site dans sa globalité, le Cèdre et la maison existante. La relation entre les deux maisons s'établit sur un jeu de contraste, de présence et d'absence. Alors que la maison existante, implantée sur une légère butte, est très présente malgré une relativement faible emprise au sol, avec ses façades à deux étages de couleur blanche, baignées de lumière, ses ouvertures régulières, sans ombre suite à l'absence d'avant-toits, une toiture peu présente, la nouvelle construction se glisse sous le cèdre dans une très légère combe, n'existe quasiment que par sa toiture, surdimensionnée, qui s'étale sous la couronne de l'arbre, faisant disparaître les façades translucides sous les ombres portées des avant-toits. Si la maison existante le domine, la nouvelle maison appartient au jardin, en fait intimement partie, même si de fait elle définit son propre territoire, le jardin pour son usage appartenant clairement à la maison existante. La maison du Cèdre pour sa part fusionne avec la nature environnante, établit avec celle-ci une relation étroite et sensible, attentive à toutes ses manifestations, que ce soit l'omniprésence de la végétation à travers les parois transparentes ou translucides, les jeux d'ombres et de lumière qu'offrent les branches du Cèdre tout au long de la journée, la ventilation naturelle par le patio, l'ombrage des grands avant-toits les jours de canicules, le bruit de l'eau qui, par temps de pluie, s'écoule librement pour le bien-être du Cèdre du bord de la toiture sur des poutres en chêne posées à même le sol, qui séparent la prairie des copeaux de bois qui recouvrent le sol autour de la maison et dans le patio, l'odeur du Cèdre et des copeaux de bois lorsque le sol est humide.



Plan du rez-de-chaussée



Coupe longitudinale



Façade sud-ouest



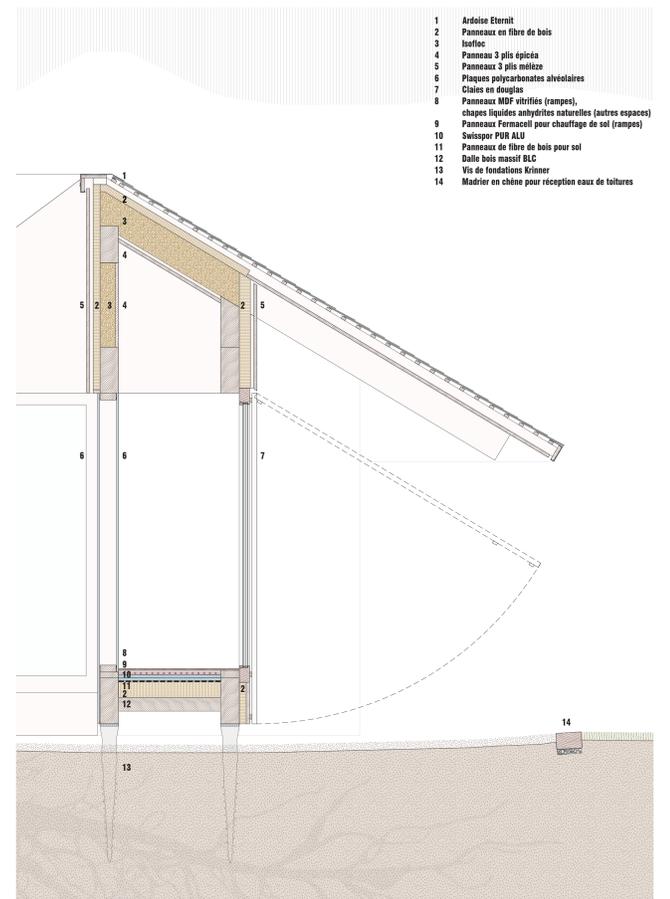
Vue d'ensemble



Maison existante



Vue depuis la maison existante



Coupe de détail sur passerelle d'accès à la chambre principale

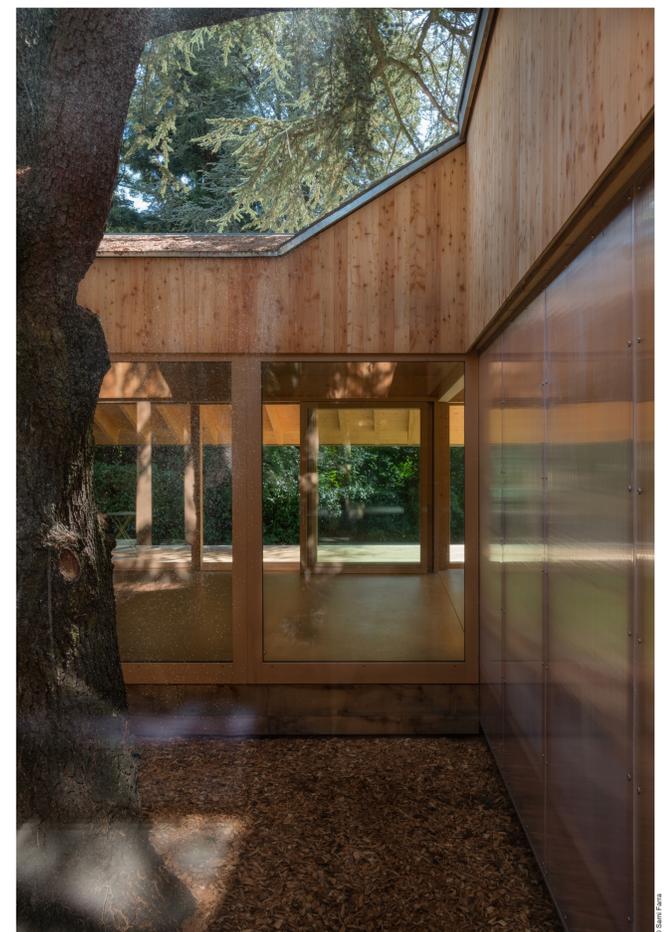
- 1 Ardoise Eternit
- 2 Panneaux en fibre de bois
- 3 Isolant
- 4 Panneaux 3 plis épicea
- 5 Panneaux 3 plis mélèze
- 6 Plaques polycarbonatées alvéolaires
- 7 Claires en Douglas
- 8 Panneaux MDF vitrifiés (rampes), chapes liquides anhydrides naturelles (autres espaces)
- 9 Panneaux Formacell pour chauffage de sol (rampes)
- 10 Suisseper PUR ALU
- 11 Panneaux de fibre de bois pour sol
- 12 Dalle bois massif BLC
- 13 Vis de fondations Krinner
- 14 Madrier en chêne pour réception eaux de toitures



Accès chambre principale et vue patio depuis le séjour



Vue depuis la chambre d'amis



Vue depuis la chambre principale